REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 7 mai 2026

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Progression des charges de l'Etat: le rapport du groupe de pilotage est publié

Le groupe de pilotage chargé d'élaborer des propositions d'économies a remis son rapport au Conseil d'Etat. Ce rapport est le fruit de plusieurs mois de travail. Il identifie un ensemble de mesures permettant d'alléger le budget de fonctionnement de l'Etat à l'horizon 2029. Il répertorie également des mesures complémentaires susceptible de produire des effets au-delà de cette date.

Face à la pression continue et marquée des charges sur les finances publiques, le Conseil d'Etat a décidé, en septembre 2025, de confier à M. Stanislas Zuin, qui a constitué un groupe de pilotage à cet effet, la mission d'élaborer des propositions d'économies à hauteur de 500 millions de francs d'ici 2029. Cet effort vient s'ajouter à un montant équivalent déjà identifié dans le cadre du plan financier quadriennal 2026-2029.

Des pistes à court, moyen et à plus long terme

Le rapport du groupe de pilotage propose 58 mesures aux effets chiffrables d'ici 2029, totalisant 533 millions de francs. Ces mesures se répartissent en trois catégories

- les mesures de mise à niveau vers la moyenne suisse (28 mesures, 349 millions);
- les mesures d'efficience sans toucher aux conditions salariales (25 mesures, 145 millions);
- et les mesures d'ajustement des relations de travail avec le personnel (5 mesures, 39 millions).

Le rapport identifie 19 mesures complémentaires, nécessitant des modifications structurelles ou législatives. Leur potentiel est jugé supérieur à 300 millions supplémentaires par an, avec des effets dépassant l'horizon 2029.

Un temps pour l'analyse et les choix politiques

Le Conseil d'Etat remercie l'ensemble des membres du groupe ainsi que les adjoints qui lui ont été délégués pour la rigueur et l'ampleur du travail accompli dans des délais resserrés. Il salue également l'engagement des cadres de l'administration et des établissements publics autonomes, qui ont aidé à nourrir les réflexions du groupe de pilotage.

Le contenu du rapport doit à présent être étudié et analysé dans le détail par le Conseil d'Etat, qui procèdera ensuite aux arbitrages politiques. Il présentera le résultat de ses décisions dans

les semaines à venir.

Conformément à sa volonté de transparence, le Conseil d'Etat a décidé de rendre publique l'intégralité du rapport du groupe de pilotage, qui est par conséquent disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève.

- Rapport du groupe de pilotage